



N° 2608

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 25 février 2015.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

sur la création d'un Conseil de sécurité économique et social,

présentée par

M. Jean-Noël CARPENTIER,

député.

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

À travers le monde, les grandes inégalités sociales se creusent dangereusement au point de compromettre le développement humain.

Plusieurs rapports de l'ONU confirment l'urgence à agir. Ils convergent avec plusieurs études de différentes ONG qui indiquent que 20 % de la population capte près de 75 % du revenu annuel mondial et que 1 % possède près de 50 % du patrimoine mondial.

Tout cela a des conséquences sociales graves et provoque des instabilités politiques préoccupantes.

Et si, depuis quelques années, une prise de conscience internationale se fait jour, force est de constater que les quelques mesures qui sont prises par certains pays pour réguler la finance et la mondialisation ne suffisent pas. Trop isolées, trop timides elles demeurent inefficaces.

De même l'embryon de coopération internationale destiné à prévenir les risques financiers ne fournit pas de résultats probants.

Forts de ces constats, nombreux sont ceux qui souhaitent la mise en place d'un système de règles d'éthique pour une économie mondialisée plus respectueuse des droits humains universels.

L'efficacité, dans ce domaine, exige des accords internationaux nouveaux pour que la globalisation de l'économie soit mieux régulée.

L'Organisation des Nations-unies, dont il faut, bien sûr, élargir les compétences aux domaines économiques et financiers pourrait être l'autorité incontestable capable d'édicter de nouvelles règles à la mondialisation économique garantissant ainsi le respect des droits humains fondamentaux.

Bien sûr la tâche est complexe et il faudra certainement du temps pour l'accomplir.

La France, compte tenu de son rang dans le monde, pourrait prendre une initiative en ce sens.

C'est donc l'objet de cette proposition de résolution qui demande que la France saisisse l'ONU afin que soit mis en place un « conseil de sécurité économique et social » chargé de faire appliquer une charte économique et

sociale mondiale garantissant des droits sociaux universels accessibles à tous (salaire minimum, santé, éducation, protection sociale...).

Cela, notamment, en promouvant un système économique moins dépendant de la finance, une fiscalité plus juste, une lutte sans faille contre l'évasion fiscale, une taxe sur les mouvements financiers spéculatifs.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Article unique

- ① L'Assemblée nationale,
- ② Vu l'article 34-1 de la Constitution,
- ③ Vu l'article 136 du règlement de l'Assemblée nationale,
- ④ Vu la Déclaration Universelle des droits de l'Homme à l'ONU du 10 décembre 1948,
- ⑤ Vu le rapport annuel de l'ONU de 1994 sur le développement humain qui propose d'établir un Conseil de sécurité économique garantissant les droits sociaux fondamentaux,
- ⑥ Vu la résolution 67/289 concernant le souhait du renforcement du rôle des Nations-unies dans la gouvernance économique mondiale, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 9 juillet 2013,
- ⑦ Considérant la montée en puissance, à l'échelle planétaire, des inégalités sociales qui empêchent la croissance, provoquent partout de graves troubles sociaux et plongent des peuples entiers dans la misère,
- ⑧ Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droits sociaux et humains universels,
- ⑨ Considérant la difficulté des États, grands ou petits, à légiférer afin de lutter contre les inégalités,
- ⑩ Considérant une prise de conscience grandissante au plan international de la nécessité d'une régulation plus efficace des marchés financiers internationaux et de la mondialisation,
- ⑪ Demande au Gouvernement Français d'engager une initiative auprès de l'Assemblée générale de l'ONU pour la création d'un « Conseil de sécurité économique et social » afin d'appliquer une « Charte sociale mondiale ».